

— Quitte ou double! — avec une superbe insouciance.

Trois heures sonnèrent à la pendule.

— Je vous avais prévenu que je m'arrêtera à l'heure que voici, dit l'Anglais en se levant : tenons-nous-en donc là, s'il vous plaît.

— J'allais le demander, répondit le marquis.

— Vous savez ce que je vous ai gagné, reprit le gentleman; — voyons maintenant ce que j'ai perdu, ajouta-t-il en souriant.

— C'est un compte à régler, dirent les assistants qui avaient fait galerie aux deux joueurs.

Depuis la seconde partie qui avait rendu l'Anglais son débiteur d'un orange, le marquis avait passé quinze fois, jouant toujours quitte ou double. Les coups avaient été notés. On fit l'addition, qui donnait pour total : — trente-deux mille sept cent soixante-huit oranges.

A ce chiffre, le gentleman cessa de sourire : son air insouciant et superbe s'effaça sous la pâleur de la stupeur et de l'abattement.

L'orangeur type, celui qui était la base de l'enjeu, avait une valeur historique inappréciable; mais, abstraction faite de ce mérite particulier, sa beauté et son âge, annoncés d'avance par le marquis, lui donnaient un prix tel, que, bien que le gentleman fût très-riche, dix fortunes comme la sienne n'auraient pas payé trente-deux mille oranges pareils.

Des arbitres furent nommés pour régler l'affaire, et, pleins de modération, ils décidèrent que, pour compenser de part et d'autre le gain et la perte, le marquis conserverait son palais, sa terre et sa villa; que l'Anglais lui restituerait son argent et lui paierait en outre une somme de trois cent mille francs.

Le gentleman s'est exécuté de bonne grâce, et il pouvait se féliciter d'en être quitte à si bon marché.

Le marquis reconnaissant s'est empressé de faire transplanter dans sa villa l'orangeur qui lui a rendu un si grand service. Il a juré sur la mémoire de son illustre aïeul que de sa vie il ne toucherait plus une carte, et il est venu passer l'hiver à Paris pour fêter l'heureux dénouement d'une aventure qui avait si mal commencé. — EUGÈNE GUINOT.

— ÉLECTRICITÉ MÉDICALE. — Nos lecteurs nous sauront gré de porter à leur connaissance l'article suivant extrait de l'ouvrage du savant docteur D., intitulé :

« L'Electrisation localisée, et de son application à la physiologie, et de de la pathologie et à la thérapeutique, page 39 :

« Dans ces dernières années, on a imaginé de petits appareils voltaïques, connus sous le nom de chaînes galvaniques... Les premières chaînes de Galvani qui ne possédaient aucune espèce de propriété, parce que les éléments qui les composaient n'étaient pas disposés dans les conditions nécessaires au développement d'un courant galvanique, ont bientôt donné naissance aux chaînes galvaniques de Pulvermacher. Le petit appareil de cet inventeur est admirablement combiné pour produire, sous un petit volume, des courants galvaniques d'une grande puissance physiologique, avec une action calorifique modérée. En voici les principales dispositions (suit la description)... La chaîne de Pulvermacher qui, on le voit, est une heureuse modification de la pile de Volta, a été principalement destinée à être appliquée sous forme de topique, et l'excitation électro-cutanée qu'elle produit, peut être avantageusement employée pour combattre les douleurs rhumatismales ou les névralgies rebelles. »

était étrangère. Il songea un instant à la marquise, à la vengeance qu'elle pouvait tirer de lui, et il hésita... Mais, honteux d'avoir cédé à un sentiment de crainte, il s'affirma dans la résolution d'aller à ce rendez-vous, en prenant toutefois les précautions voulues en pareille circonstance. En conséquence, dès que la nuit s'étendit sur la capitale, il se munit de pistolets fort légers, et monta à cheval, en se faisant accompagner par un des gens de sa maison.

On était au mois de mai, la journée avait été belle, mais en ce moment un vent violent chassait dans le ciel de gros nuages noirs, aux formes bizarres et fantastiques, et, lorsque la lune qui n'apparaissait qu'à de rares intervalles venait éclairer le paysage, M. de Livry regardait autour de lui avec défiance, et quoiqu'il fût brave, il ne pouvait se défendre d'une certaine crainte et semblait agité de sombres pressentiments.

Après un quart-d'heure de chevauchée sur la route, il descendit de cheval, en disant à son domestique de l'attendre, et s'avança dans un petit sentier creux qui devait le conduire au lieu même où il était attendu. Bientôt il aperçut comme une forme blanche se dessiner sur un monticule de verdure peu élevé, et protégée par une haie large et touffue, et une femme l'aborda.

Ce qui se passa entre elle et le capitaine, on ne le sut jamais; seulement le domestique entendit retentir un coup de feu, et à peine quelques minutes s'étaient-elles écoulées, qu'un homme accourut de son côté en chancelant et vint tomber dans ses bras... C'était M. de Livry... Il était couvert de sang et avait une large blessure à l'épaule gauche. Il expira la même nuit dans son hôtel, sans vouloir faire connaître

le nom de ses assassins, et à tous ceux qui le pressaient de le dénoncer, il ne répondait que ces mots :

— Frappée au cœur, elle m'a frappé au cœur; je lui pardonne.

TH. VAUCLARE.

Nous engageons nos lecteurs à lire avec attention l'annonce concernant l'Alcool de Menthe de RIGOLÈS. Ce produit, connu depuis vingt ans dans le Midi de la France, est encore nouveau dans le Nord où seulement depuis peu de temps M. de Ricolès a établi des dépôts. Il nous a paru utile de distinguer cette préparation possédant réellement des vertus hygiéniques, au milieu de toutes celles prétendues nouvelles qui nous inondent depuis quelque temps.

L'Alcool de Menthe que M. de Ricolès a perfectionné n'échauffe pas comme la plupart des liqueurs. D'un goût véritablement délectable, ses vertus sont souveraines pour favoriser les digestions laborieuses, fortifier l'estomac et purifier le sang. C'est une liqueur amie des nerfs, qui donne du ton aux fibres et adoucit la mauvaise haleine.

Prise dans une tisane bien chaude, elle possède l'incontestable propriété de dissiper très-promptement les irritations de gorge et de poitrine et les maux produits par les refroidissements. A la dose d'une cuillerée à café dans un verre d'eau sucrée, elle remplace la liqueur la plus appétissante.

Nous recommandons donc à nos lecteurs, d'une manière toute spéciale, l'usage de l'Alcool de Menthe que M. de Ricolès, dans un but tout humanitaire, a mis à la portée de toutes les fortunes. (794 b.

« On mande de Mirebeau, le 1^{er} février, au *Moniteur de la Côte-d'Or* :

« Un crime affreux a été commis cette nuit à Beaumont-sur-Vingeanne. M. Guignard, marchand épicer, a été assassiné avec ses deux filles. L'assassin s'est servi d'un merlin, qui a été trouvé près du père, l'une des trois victimes. La gendarmerie s'est rendue immédiatement sur le lieu du crime et la justice informe.

Le corps de Guignard père a été trouvé étendu sur le sol de la cuisine, au milieu d'une mare de sang, provenant de plusieurs blessures faites à la tête au moyen d'un marteau.

Aucun désordre n'existait dans cette pièce.

Au premier étage gisaient les corps inanimés et affreusement mutilés des deux jeunes filles, l'une âgée de 23 ans l'autre de 11. Ces deux jeunes filles ont dû être assassinées dans leur lit commun, situé au pied de celui de leur frère. Elles avaient la tête entièrement baignée de sang. L'aînée a reçu, en outre, des coups de marteau, sept coups d'un couteau pointu et à deux tranchants trouvé sur la table de la cuisine et placé à côté d'un marteau et d'une cognée tout sanglants.

Une chemise teinte de sang a été trouvée sur le lit des victimes. C'est la chemise du fils Guignard, jeune homme de 19 ans, qui a déjà des antécédents détestables, et que la vindicte publique et les présomptions les plus graves accusent d'avoir assassiné son père et ses deux sœurs.

Un bougeoir éteint était à côté de son lit.

Sorti de Beaumont à cinq heures du matin, il s'est rendu à Mirebeau et y buvait à huit heures, chez Girod, aubergiste, une bouteille de vin. Aucun trouble ne se faisait remarquer en lui.

Retourné à Beaumont, il y a été arrêté par le garde-champêtre, et a nié être l'auteur du triple crime qu'on mettait à sa charge. Conduit et déshabillé en présence de M. le commissaire de police de Mirebeau, on remarqua une large tache de sang sur son genou gauche. Aux questions que lui adressa M. le commissaire sur l'origine cette tache, il pâlit mais ne répondit rien.

Mis ensuite en présence des trois cadavres, il n'a pas manifesté la moindre émotion. Et cependant il avait sous les yeux son père et ses sœurs horriblement mutilés. Tous les spectateurs étaient profondément émus. Lui seul restait impassible à la vue de ce navrant spectacle.

Le soir à neuf heures, après un interrogatoire de cinq heures, on assure qu'il a soupe comme si de rien n'était, et a mangé d'un très-bon appétit. »

— On écrit de Berlin :

« La solennité de l'entrée du prince de Prusse a soulevé diverses discussions de cérémonial entre les corporations de Berlin. Les boulangers, entre autres, ont revendiqué le droit de porter l'épée dans le cortège, droit que le magistrat leur a contesté. Les intéressés s'étant adressés au prince de Prusse, celui-ci a écrit en marche de la pétition :

« Les boulangers pourront avoir des sabres et même des canons s'ils le désirent. »

— Le progrès, en toutes choses, est l'auxiliaire du bon marché; on ne s'étonnera donc pas que M. d'Origny, grâce à d'ingénieux perfectionnements, ait pu réduire à cinq francs le prix de ses dents. — Malgré ce bon marché, les dents et les dentiers d'Origny ne laissent rien à désirer sous aucun rapport, et sont garantis dix ans. Passage Véro-Dodat, 33. (872

Maladies de la peau et du cuir chevelu.

Le docteur de MOLENES-MAHON, médecin des hôpitaux, seul chargé d'appliquer sa méthode dans les hospices de Tours, Angers, Lille, Bruxelles, etc., recevra à Lille le Samedi 13 Février et le dimanche Samedi de chaque mois, de onze à trois heures, Hôtel de l'Europe.

La méthode Mahon obtient mille guérisons par an, dans les hôpitaux de Paris. (Rapport de l'Académie.)

Guérison à forfait des teignes, dartres, mentagres, eczymas, pityriasis, démangeaisons, pellicules, chute de cheveux, maladies secrètes.

Pour éviter aux malades des mécomptes trop fréquents, le docteur M MAHON rappelle qu'il ne reçoit à Paris que Quai Conti, 7, tous les jours, où l'on doit écrire.

Les frères Mahon sont morts depuis plus de dix ans : nul autre de leurs successeurs n'est docteur en médecine, ni même officier de santé. (850-2443

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Séance du 31 janvier 1858.

Sommes versées par 158 déposants, dont 18 nouveaux fr. 46,477 00

28 demandes en remboursement » 7,943 00

Les opérations du mois de février 1858 sont suivies par MM. Requillart, Desaint et L. Lecomte, directeurs.

CHEMIN DE FER DU NORD.

Produits de la semaine du 22 au 28 janvier 1858.

Nombre de voyageurs, 86,867

Produit des voyageurs. 234,423 20

Bagages, marchandises, etc. 768,276 33

Produit total. 1,002,399 53

Semaine correspondante de 1857.

Nombre de voyageurs, 77,949.

Produit des voyageurs. 224,722 32

Bagages, marchandises, etc. 699,787 11

Produit total. 924,509 43

Produit total du 1^{er} { 1858. 3,867,611 53

au 28 janvier. { 1857. 3,468,236 84

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

ANNONCES

LITHOGRAPHE On demande un imprimeur lithographe, chez J. Reboux 20, rue Neuve, à Roubaix.

Vandenbulcke, Messenger de Roubaix à Lille, Rue de l'Alouette, 9, à Roubaix, A Lille, au Cheval-Royal, Ponts-de-Comines, à l'honneur de prévenir le public qu'il se charge du transport de toutes les marchandises et des valeurs.

Le départ de Roubaix pour Lille a lieu tous les jours à midi.

Le départ de Lille a lieu à huit heures du soir. (882

EN VENTE AU BUREAU DE CE JOURNAL

Annuaire et Almanach

DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DE LA MAGISTRATURE & DE L'ADMINISTRATION

ou

ALMANACH DES 500,000 ADRESSES

(FIRMIN DIDOT ET BOTTIN RÉUNIS)

Broché. 14 fr. Relié. 17 fr.

Cartonné. 16 Relié en 2 volumes. 19

ANNUAIRE DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE

Cette utile publication contient, comme les années précédentes, une liste complète des fabricants de sucre et des distillateurs du Nord de la France.

Prix de l'exemplaire broché, 3 fr. 50; — cartonné, 4 francs.

EN VENTE : Chez J. Reboux, 20, rue Neuve, à Roubaix.

REPRÉSENTANT. — Une personne établie à Roubaix, et ayant l'expérience des affaires, désire représenter une maison de commerce et se chargerait de faire la place de Roubaix et des villes environnantes, ou tout le Nord, si on le désirerait.

Réponse, franco, rue Saint-Georges, n° 46, à Roubaix. (865

On demande un homme qui sache lire et qui connaisse parfaitement la ville. Il serait chargé de distribuer des imprimés et de faire des recettes. S'adresser au bureau de ce journal.

Demande d'emploi. Un homme de 27 ans, connaissant la tenue des livres, l'ouvrage de l'ouvrier, la composition des tissus et la mise en cartes pour jacquard, désire trouver un emploi soit à Roubaix ou à Tourcoing. Réponse au bureau de ce journal, sous les initiales J. L. (875

Demande d'emploi Un jeune homme connaissant parfaitement la comptabilité, demande un emploi chez un percepteur, dans une maison de commerce ou dans une fabrique, pour la tenue des livres. (877

On demande de suite, un bon MONTEUR en haute nouveauté pour les articles ROBES et PANTALONS. Inutile de se présenter si l'on ne peut fournir des certificats de capacité. Réponse au bureau de ce journal, sous les lettres A. B. (874

Demande d'emploi. Un MONTEUR en haute nouveauté pour les articles ROBES et PANTALONS, demande un emploi. Il est muni de bons certificats et peut donner toute preuve de capacité. Réponse au bureau de ce journal, sous les lettres J. G. (887

Demande d'emploi. Un bon ouvrier monteur connaissant l'article de haute nouveauté pour robes, sachant décomposer, faire les échantillons et ourdir, désire trouver un emploi. Il est porteur de bons certificats. S'adresser, par réponse écrite et sous les initiales L. L., au bureau de ce journal. (888

Demande d'emploi. Un jeune homme de 20 ans, connaissant parfaitement la partie des harnais, sachant décomposer, ourdir, tisser, et pouvant s'occuper des échantillons, demande un emploi chez un fabricant de cette ville. Il est porteur de bons certificats. S'adresser au bureau de ce journal. (876

On demande à acheter d'occasion un Bois de bibliothèque S'adresser chez Liévin Carré, rue Destombes, n° 4, à Roubaix.

On peut se procurer chez J. REBOUX, rue Neuve, 20, à Roubaix.

Une Presse à copier avec le registre et tous les accessoires nécessaires au prix de VINGT-CINQ FRANCS.

Les PRESSES A COPIER de ce système sont d'une précision remarquable, et d'une solidité à toute épreuve, leur inventeur a obtenu une médaille de seconde classe à l'exposition universelle.

On peut se procurer chez J. REBOUX, rue Neuve, 20, à Roubaix.

On peut se procurer chez J. REBOUX, rue Neuve, 20, à Roubaix.

On peut se procurer chez J. REBOUX, rue Neuve, 20, à Roubaix.

On peut se procurer chez J. REBOUX, rue Neuve, 20, à Roubaix.

On peut se procurer chez J. REBOUX, rue Neuve, 20, à Roubaix.

On peut se procurer chez J. REBOUX, rue Neuve, 20, à Roubaix.

On peut se procurer chez J. REBOUX, rue Neuve, 20, à Roubaix.